

HIVER 2026

pour les enfants de 3 à 6 ans

SAINT-PEROLLAIS

EXTERIEUR

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Adresse :

Ecole: Nom de l'enseignant :

Numéro allocataire et CAF d'origine OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

Repas sans viande

Votre enfant fait-il la sieste ? Oui Non

Tout au long des deux semaines, viens participer à la confection du Carmatran qui sera jugé lors du carnaval de la ville le dimanche 1^{er} mars 2026

L'HIVER

- Lundi 09 février : Activités manuelles et grand jeu « à la recherche des anneaux olympiques ».
- Mardi 10 février : Sortie neige au Grand Echaillon (luge, jeux, construction d'igloo).
- Mercredi 11 février : Confection d'un goûter qui réchauffe.
- Jeudi 12 février : Sortie au cinéma le Lux « les toutes petites créatures reviennent ».
- Vendredi 13 février : Viens vivre les JO d'hiver sans neige : hockey, biathlon, curling etc ...

SAFARI EN FOLIE

- Lundi 16 février : Les animaux de la jungle – activités manuelles et grand jeu « Le livre de la jungle ».
- Mardi 17 février : Escape Game « Safari du monde » animé par OZaventure. Partons à la recherche des animaux disparus.
- Mercredi 18 février : Mais où se cache Tigrou ? Viens aider Winnie à le retrouver.
- Jeudi 19 février* : Visite de l'aquarium d'Alex.
(**inscription possible seulement si vous inscrivez votre enfant deux autres jours de la même semaine**)
- Vendredi 20 février : Viens faire la fête avec Marly, Alex, Gloria et Melman, les héros de Madagascar.

Je soussigné (e),
autorise mon fils , ma fille à participer aux activités pendant les vacances d'hiver 2026.

A , le 2026.

Signature des parent(s),

◆◆◆◆◆

Joindre :

- La fiche d'inscription

Les documents suivants sont valables pour l'année scolaire (septembre à août) à condition qu'il n'y ait eu aucune modification pour la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant si votre enfant ne fréquente pas le centre de loisirs les mercredis ou s'il n'est pas venu aux dernières vacances.
- Le règlement intérieur mis à jour et à signer obligatoirement,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**
- Pour les Saint-Pérollois, un justificatif de domicile.

Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription et si vous êtes à jour de vos règlements.

A retourner obligatoirement au Service Sport Jeunesse à l'espace Mialan 45 rue de la République
Avant le 05 février 2026

TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET SERA REFUSE

Pour les familles extérieures à Saint-Péray, inscriptions à partir du 26 janvier 2026
ATTENTION PLACES LIMITEES

REGLEMENT INTERIEUR A SIGNER OBLIGATOIREMENT

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des) l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 14 décembre 2023 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

Signature des parents ou du responsable légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission. Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée. Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du Haut Vivarais

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),